

30e jour de juin 1889 et le 30e jour de juin 1890, et pour d'autres objets liés au service public, que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

Alors, le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, a dit :

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill. "

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre de Communes :*

En vous déchargeant des laborieux travaux que vous a imposés la présente session du parlement, je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur le nombre de mesures importantes et utiles qui ont été le résultat de vos délibérations.

J'ai tout lieu d'espérer que l'autorisation que vous avez donnée à mon gouvernement lui permettra de conclure un arrangement pour l'établissement efficace de communications par bateaux à vapeur, avec l'Europe et l'Asie, qui auront pour effet de développer largement le commerce du Canada, en même temps que le trafic passant sur ses voies de communication.

Vous avez de nouveau libéralement pourvu à l'extension des voies ferrées du Canada et à l'accroissement de leur efficacité.

L'acte relatif au cens électoral sera, je crois, une importante amélioration et aura pour effet d'apporter plus de certitude et d'économie dans l'application de cette partie de la loi.

La mesure par laquelle le système des procès expéditifs des criminels a été étendu aux provinces maritimes, deviendra, sans aucun doute, une importante addition à notre procédure criminelle.

Il est agréable de constater que votre adresse relative aux frontières d'Ontario conduira à un prompt règlement de la principale question restée pendant jusqu'à présent contre cette province et le Canada, et qu'elle sera résolue d'une manière satisfaisante pour tous les intéressés.

L'amendement apporté à la loi relative aux droits d'auteurs aura, il faut l'espérer, l'effet de faire disparaître les inconvénients contre lesquels les imprimeurs et éditeurs du Canada ont eu à lutter depuis quelques années, sans commettre d'injustice envers les auteurs canadiens ou ceux des autres pays.

Vous avez pourvu à une plus grande efficacité et à l'économie dans le service postal, donné de plus amples facilités pour l'établissement de nos terres dans les territoires du Nord-Ouest, et augmenté la protection de la vie et la propriété sur nos navires.

Beaucoup d'autres mesures, quoique d'une importance moindre, seront néanmoins d'une grande utilité dans la conduite des affaires administratives.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Vous avez libéralement pourvu aux divers besoins du service public.

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

En me séparant de vous, je vous félicite de la prospérité qui se manifeste dans toutes les parties du Canada, ainsi que de l'augmentation du revenu, qui promet de suffire amplement aux crédits votés pour l'année.

J'espère sincèrement que pendant la saison qui s'ouvre, les travaux de notre population seront bénis de la Divine Providence, et que lorsque j'aurai à vous réunir de nouveau, je pourrai renouveler les félicitations que je vous ai déjà exprimées sur le bien-être et les progrès marqués du Canada.

Alors, l'honorable Président du Sénat a dit :

*Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes,*

C'est la volonté et le plaisir de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce parlement soit prorogé à mardi, le onzième jour de juin prochain, pour être ici tenu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé à mardi, le onzième jour de juin prochain.